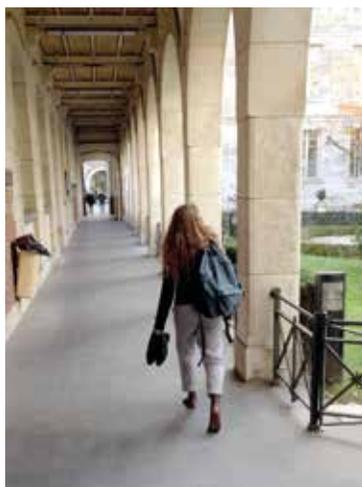
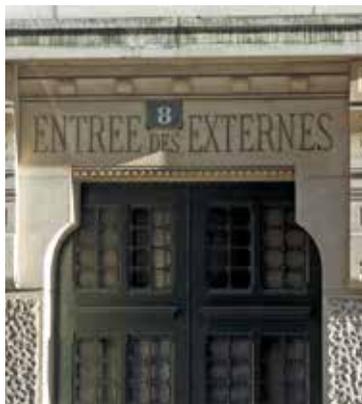


LIVRET d'accueil

Année scolaire
2018-2019





SOMmaire

Le mot du Proviseur	4
Le mot de l'équipe PEEP LLG	5
Partageons ensemble notre expérience de parents	6
Le Forum des Grandes Écoles et Universités	7
La participation active de la PEEP LLG à la vie du lycée	8-11
Le Secondaire	
L'organisation des classes de Seconde	13-16
L'organisation des classes de Première	17-19
L'organisation des classes de Terminale	20-23
Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)	25-27
Les classes préparatoires scientifiques	28-29
Les classes préparatoires littéraires	30-31
Les classes préparatoires aux écoles de commerce	32-33
La vie à l'internat de Louis-le-Grand	34-37
La vie au lycée Louis-le-Grand	39-42
Comment se rendre et se repérer au lycée Louis-le-Grand ?	43
L'organisation administrative du lycée	44
L'annuaire du lycée	45
La Fondation du lycée Louis-le-Grand	46
Un peu d'histoire... et d'actualité	

LE MOT du Proviseur

Chers Parents,

En inscrivant votre enfant au lycée Louis-le-Grand, vous avez réalisé un projet important et prometteur. Avec lui, vous avez fait le choix de l'engagement et de l'excellence, afin de développer ses qualités et ses talents et de lui permettre de réaliser un parcours ambitieux, responsable, passionnant.

Je voudrais vous dire ici que les équipes du lycée mettent tout en œuvre pour accompagner votre enfant tout au long de son chemin de lycée ou de CPGE. Nos efforts visent à lui donner la meilleure formation possible, en alliant l'exigence et la bienveillance. L'exigence d'un illustre établissement accueillant des jeunes brillants et qu'il convient de former à la hauteur de leur potentiel. La bienveillance d'équipes qui sont persuadées qu'on ne donne le meilleur de soi-même que si l'on œuvre en confiance, avec l'institution comme avec ses camarades.

C'est dans cet esprit aussi que nous travaillons avec vous, parents d'élèves : nous sommes convaincus que la réussite des élèves repose sur notre dialogue et notre coopération fructueuse. Nous parvenons ainsi à créer une ambiance sereine et sécurisante, et à développer de nombreux projets autour de l'orientation, de l'ouverture citoyenne et sociale, culturelle et internationale.

Je vous en remercie sincèrement et formule le vœu que le parcours de votre enfant au lycée Louis-le-Grand soit le plus réussi possible : riche, agréable, formateur et passionnant et lui permette d'accéder aux études et de construire la vie dont il rêve !

Jean BASTIANELLI
Proviseur

LE MOT

de l'équipe PEEP LLG

REJOIGNEZ-NOUS

En arrivant au lycée Louis-le-Grand, les élèves sont surpris par une impression immédiate de bien-être. Ils se reconnaissent dans une exigence personnelle commune et un plaisir évident d'être ensemble. Toujours solidaires, ils participent à l'esprit de bienveillance qui règne au sein de la communauté éducative. Fiers d'intégrer la prestigieuse famille des "magnoludoviciens",



ils mesurent leur chance, mais aussi leur devoir d'être à la hauteur de leurs talents et de leurs ambitions. Représentatifs de la mixité sociale et culturelle, ils sont le fruit de la méritocratie, basée sur la valeur de l'effort.

Soucieuse de favoriser l'épanouissement de tous les élèves, dans une saine émulation, l'équipe de la PEEP LLG œuvre quotidiennement pour améliorer les conditions de travail des lycéens et des élèves des classes préparatoires. En partageant notre expérience, nous mutualisons nos compétences pour vous aider à accompagner votre enfant dans ses choix décisifs. En entretenant un dialogue constructif avec l'Administration du lycée et les professeurs, nous privilégions l'harmonie des relations. A l'écoute de vos préoccupations et en veille permanente sur l'évolution des réglementations, nous vous fournissons des informations concrètes. Indépendants de toute organisation politique ou syndicale, nous sommes attachés à l'école publique et laïque et à la valorisation de la diversité.

Pour faire entendre votre voix dans l'établissement de votre enfant, rejoignez-nous !

L'équipe de la PEEP LLG

PARTAGEONS ENSEMBLE

notre expérience de parents toute l'année !

**Notre site internet mis à jour en temps réel : www.peepllg.fr
Les grands rendez-vous de la PEEP LLG**

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLÈVES ET DE LEURS PARENTS

- en juin ou en juillet (après les épreuves du diplôme national du brevet) à l'occasion de l'inscription des futurs élèves de Seconde,
- fin août lors de l'installation à l'internat des futurs élèves des classes préparatoires,
- en septembre lors d'un café d'accueil, plus particulièrement destiné aux nouveaux parents,
- en janvier lors de la Journée Portes Ouvertes (JPO) du lycée.

DES RÉUNIONS D'INFORMATION SPÉCIALISÉES : pour les élèves du secondaire (réunion sur les choix d'orientation, sur la médecine et les métiers de la santé, sur l'orientation post-bac) et pour les élèves **des classes préparatoires** (deux réunions au cours du premier trimestre).

L'ORGANISATION DU FORUM ANNUEL DES GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS (36^e édition en 2018), grand forum d'orientation destiné à tous les élèves avec la participation de près de 60 grandes écoles et universités dans l'enceinte du lycée en décembre (voir page ci-contre).

DES CONFÉRENCES ET DÉBATS liés à un thème d'actualité.

UN RÉSEAU D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ : partage d'expérience sur les séjours linguistiques, bourse aux livres, aide au logement, hébergements ponctuels, etc.

DES PROJETS EN COLLABORATION AVEC LA MAISON DES LYCÉENS (MDL) : la PEEP LLG a initié à deux reprises un concours photos ouvert aux élèves (en 2015 et en 2018) qui ont l'un et l'autre rencontré un franc succès. De nombreuses photos du livret en sont issues.

L'ORGANISATION DE VISITES DU MUSÉE SCIENTIFIQUE du lycée Louis-le-Grand chaque année en mai. Ce musée a été fondé en 1973 par Pierre Provost, professeur au lycée de 1963 à 1987. Le fonds qui y est exposé date du 19^{ème} siècle et de la première moitié du 20^{ème} siècle.



*Résonateur de Helmholtz
Fonds du Musée Scientifique
du lycée Louis-le-Grand*

**Pour connaître les dates précises
de ces rendez-vous,
consultez le calendrier de nos réunions pour 2018
et 2019 en ligne www.peepllg.fr**

LE FORUM

des Grandes Écoles et Universités

Un rendez-vous phare de l'orientation !

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Depuis plus de 30 ans, la PEEP LLG organise cet événement incontournable, afin de guider les élèves dans leur choix d'orientation après le baccalauréat ou après les classes préparatoires. Lors de cette manifestation, de nombreux établissements de l'Enseignement supérieur viennent présenter aux élèves du lycée Louis-le-Grand leurs modalités d'admission, leurs enseignements et leurs principaux débouchés. Environ une soixantaine d'écoles et d'universités sont présentes chaque année et tiennent un stand (dans une salle de classe), ouvert à tous les élèves du lycée, qu'ils soient dans le secondaire ou dans le supérieur.

Les écoles et universités présentes sont souvent représentées par d'anciens élèves du lycée, mais aussi par des professeurs, des chargés de communication, des responsables de recrutement,...

Un panorama complet s'offre aux élèves, avec la présence fidèle à cette manifestation des Écoles Normales Supérieures (ULM, Paris-Saclay, Rennes, Lyon), d'écoles d'ingénieurs (X, Mines, Centrale, Ponts, ENS-TA ParisTech, ISAE-SUPAÉRO,...), d'écoles de commerce (HEC, Essec, ESCP Europe, EM Lyon, EDHEC,...), de facultés de médecine et de droit, d'écoles d'architecture (ENSAPLV, ESTP) et de journalisme, d'universités étrangères, etc.



Depuis la mise en place de la nouvelle procédure Parcoursup en 2018, le Forum des Grandes Écoles et Universités fait partie de la Première semaine de l'orientation du lycée.

Ce Forum est une occasion unique pour les élèves (et leurs parents) de poser à d'anciens élèves désireux de partager leur expérience, les questions qui les guideront dans le choix d'une école et d'un métier.

QUAND ET OÙ ?

Cette manifestation se déroule chaque année **début décembre** (voir notre calendrier en ligne sur www.peepllg.fr pour connaître la date précise) **dans l'enceinte du lycée.**

Une information complète (horaires, lieux précis, plan avec les numéros de salles, brochure détaillée répertoriant les formations proposées par chacune des écoles présentes) est adressée par courriel à toutes les familles du lycée avant l'événement.



LE RÔLE DE LA PEEP LLG DANS CET ÉVÉNEMENT ?

La PEEP LLG est l'organisatrice de l'événement, et mobilise chaque année près de 30 personnes qui assurent l'organisation matérielle, la communication auprès des familles, auprès de l'administration et des professeurs du lycée, l'accueil des représentants des écoles, et bien sûr l'accueil des élèves et des parents le Jour J.

N'hésitez pas à venir à cette 36^e édition avec votre enfant.

LA PARTICIPATION ACTIVE

de la PEEP LLG à la vie du lycée

LES PARENTS DÉLÉGUÉS

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe de délégués. Chaque classe du secondaire est représentée par quatre parents délégués (un titulaire et un suppléant par association). Notre association vous donnera tous les outils et conseils nécessaires pour tenir ce rôle essentiel. Les plus anciens d'entre nous vous soutiendront dans cette expérience enrichissante.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE (CA)

Le Conseil d'Administration siège au moins une fois par trimestre, mais peut être convoqué en session extraordinaire. Il est composé de membres de droit : le Proviseur, les Proviseurs-Adjointes, l'Intendant, les représentants de la Commune et de la Région, ainsi que des membres élus parmi les professeurs, les personnels ATOSS (Personnels Administratifs, Techniciens, Ouvriers, Sociaux et de Santé), les élèves et les parents d'élèves élus (5 titulaires et leurs suppléants).

Les représentants des parents d'élèves sont élus à la proportionnelle lors d'élections qui se tiennent généralement vers la mi-octobre. **Ce vote est essentiel pour faire entendre votre voix.**

LA COMMISSION PERMANENTE ET LES AUTRES INSTANCES

La Commission Permanente est composée de membres du Conseil d'Administration (membres élus et membres de droit), désignés lors du premier Conseil d'Administration de l'année. Son rôle est de préparer et d'instruire les questions qui seront soumises au CA.

Nos élus participent aussi aux travaux et aux votes des autres instances, tels le Conseil de vie lycéenne (CVL), le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), la Commission Hygiène et Sécurité (CHS) ou encore le Conseil de discipline.

VOTRE REPRÉSENTATION AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION DU LYCÉE

La PEEP LLG entretient un contact régulier et constructif avec l'Administration. Cela nous conduit à intervenir de façon régulière ou ponctuelle sur les sujets de préoccupation du moment, comme, par exemple :

- La cantine et la cafétéria : en œuvrant à améliorer la qualité de la nourriture dans le respect d'un prix accessible à tous ; la PEEP LLG a fait plusieurs propositions en 2016- 2017 afin de mieux gérer les flux.
- La bonne utilisation de la caisse de solidarité (financée par les parents) pour aider les familles en difficulté à financer les voyages, la cantine ou l'internat.
- Des remontées de cas particuliers.

- La PEEP LLG est particulièrement attentive aux questions liées à la sécurité dans l'établissement et à ses abords. À cet effet, nous avons mis en place plusieurs actions concrètes en concertation avec les autorités publiques à ce sujet en 2015 et 2016.

L'INFORMATION DES PARENTS ET DES ÉLÈVES

LE LIVRET D'ACCUEIL, véritable boîte à outils, recensant toutes les informations nécessaires pour une adaptation réussie au sein du lycée.

NOS FLASHS INFOS adressés par mail à tous les parents du lycée au cours de l'année scolaire, en fonction de l'actualité scolaire et des préoccupations des familles.

NOS RÉUNIONS D'INFORMATION MENSUELLES ouvertes à tous, adhérents ou non, espaces privilégiés pour échanger, partager les expériences et s'informer.

DES AIDES AUX CHOIX D'ORIENTATION

Nous organisons chaque année des réunions spécifiques afin de vous informer en détail sur les choix de filières en fin de Seconde, le choix des spécialités en fin de Première, l'orientation post-bac (réunion Parcoursup en janvier).

De nombreux élèves de Terminale de Louis-le-Grand s'orientant vers la médecine après le baccalauréat (entre 17 % et 22 % en fonction des années), nous mettons en place, chaque année en février, une réunion "**médecine et métiers de la santé**" avec la participation d'universitaires, de médecins et d'étudiants.

Et enfin, l'organisation du **Forum des Grandes Écoles et Universités en décembre**, au cours duquel près de **60 grandes écoles et universités** viennent au lycée présenter leurs cursus, leurs débouchés,...

NOS CONSEILS ET RÉUNIONS SPÉCIFIQUES POUR LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

Dans la mesure où il n'y a plus de parent délégué dans l'enseignement supérieur, nous avons constitué un réseau de parents correspondants CPGE (un par filière) pour accompagner au mieux parents et élèves lors de cette période exigeante de leur parcours scolaire.

Nous organisons chaque année deux réunions spécifiques pour les classes préparatoires : en septembre (informations générales, cursus, comment bien vivre sa prépa) et en décembre (les concours, modalités d'inscription, déroulement des épreuves, conseils pour l'hébergement, les transports). Ces deux réunions accueillent un nombre record de participants chaque année, ce qui témoigne de l'intérêt porté à cet accompagnement et de son utilité.

L'AIDE PERSONNALISÉE AUX FAMILLES

Nous sommes à votre écoute tout au long de l'année scolaire. Vous pouvez soit nous adresser un courriel (**infopeepllg@gmail.com**), soit laisser un message sur notre répondeur vocal (**09 51 86 38 16**), soit contacter directement l'un des membres de l'équipe. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais. La discrétion et l'entraide font partie de nos valeurs.

LES DÉMARCHES POUR FACILITER LA SCOLARITÉ DE NOS ENFANTS

L'harmonisation des notes en Première et en Terminale afin d'éviter que les élèves postulant pour des classes préparatoires hors Louis-le-Grand ne soient pénalisés.

La généralisation des bacs blancs et des entraînements à l'oral en français.

La lutte contre la triche : nous alertons les parents, les élèves, les enseignants et l'Administration sur les conséquences de la triche, et nous espérons avoir un effet dissuasif. **Aidez-nous !**

LES INITIATIVES POUR PRÉSERVER LA SANTÉ ET L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Le stress : nous veillons à limiter les situations de stress en classe par une intervention auprès des équipes pédagogiques dès que nécessaire.

La santé en général : nous accompagnons toutes les démarches de sensibilisation aux risques liés aux abus d'alcool et/ou de drogues lors des soirées festives en organisant des conférences sur le sujet et en collaborant activement avec l'Administration. Nous participons à la promotion d'une nourriture équilibrée.

Le développement durable : la PEEP LLG s'engage à lutter contre les gaspillages au sein du lycée (chauffage, recyclage des déchets...).

NOS MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Nous sommes des parents bénévoles investis dans une vie associative enrichissante (mais aussi avec une vie professionnelle, familiale, et amicale à préserver). **Rejoignez-nous.**

Pour éditer notre livret d'accueil, organiser nos manifestations et vous accueillir de manière conviviale lors de nos rencontres, il nous faut aussi trouver des ressources financières. Celles-ci proviennent uniquement des cotisations des adhérents, dans la mesure où ne recevons aucune aide extérieure. **Adhérez pour nous soutenir.**

Notre trésorerie est sous notre seule responsabilité et totalement transparente. **Nous remercions les parents** qui nous permettent de **rester indépendants** dans la conduite de nos actions.

**Déduction
de vos impôts**

**Votre cotisation
est déductible
à 66 %
de vos impôts.**

**Nous décidons PAR NOUS-MÊMES, AVEC VOUS, AU NIVEAU LOCAL,
dans l'intérêt de tous les élèves du lycée.**

REJOIGNEZ-NOUS, venez nous rencontrer.



Nous sommes une équipe soudée, équilibrée, investie et ambitieuse : des femmes, des hommes, des anciens et des nouveaux, réunis autour de leurs différences dans une dynamique collective.

Votre soutien nous sera très précieux !

Comment nous joindre ?

Vous pouvez nous contacter soit :

- par téléphone au **09 51 86 38 16** (laisser un message vocal)
- par mail à **infopeepllg@gmail.com**
- et aussi consulter notre site : **www.peepllg.fr**

Le lycée vu par les élèves au
rythme des saisons



LE SECONDAIRE

l'organisation des classes de Seconde

LE NOMBRE DE CLASSES

Le lycée ouvre ses portes chaque année à environ 270 nouveaux élèves en classes de Seconde répartis en sept classes généralistes, dont une classe européenne (anglais renforcé, plus une heure de SVT en anglais) et deux demi-classes orientales (chinois renforcé, plus 1 heure de mathématiques en chinois).

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Les langues proposées au lycée Louis-le-Grand sont l'anglais, l'allemand, le chinois, l'espagnol, ainsi que certaines langues inter-établissements (arabe, hébreu, italien, russe, vietnamien).

L'enseignement des langues se fait par groupes de compétences conformément au cadre européen de référence pour les langues (CECRL), ce qui signifie que la notion de LV1/LV2 disparaît.

Au lycée Louis-le-Grand, une demi-heure est ajoutée à l'enseignement des langues, ce qui porte leur total à 6 heures (3 heures pour chaque langue).

Une option facultative est également envisageable : une LV3 (langue inter-établissements) ou une langue ancienne : latin, grec ancien ou grec ancien grand débutant. Il est en revanche impossible de cumuler deux langues anciennes.

LES EMPLOIS DU TEMPS

En règle générale, le nombre total d'heures d'enseignement dans une classe de Seconde s'élève à 28 heures 30. 10 heures 30 sont assurées en effectif réduit dont 0 heure 30 réservée pour l'Éducation Morale et Civique.

Au lycée Louis-le-Grand, l'horaire hebdomadaire des élèves varie entre 28 heures 30 et 30 heures. Avec une option facultative en plus, il varie entre 31 heures 30 et 33 heures.

Il est à noter que l'emploi du temps peut connaître quelques ajustements en début d'année, il faut donc attendre au minimum deux à trois semaines avant de fixer définitivement des activités extérieures.

Les équipes enseignantes recommandent d'éviter de surcharger avec de trop nombreuses options, les emplois du temps des élèves, déjà très fournis.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement personnalisé de deux heures par semaine est un temps d'enseignement intégré à l'emploi du temps des élèves et qui s'adresse à tous, sans exception. Comprenant des activités diversifiées définies en fonction des besoins des lycéens, il s'organise selon quatre axes principaux : soutien, approfondissement, méthodologie, aide à l'orientation. Cet enseignement peut s'effectuer en petits groupes. L'accompagnement personnalisé de deux heures par semaine est un temps d'enseignement intégré à l'emploi du temps des élèves et qui s'adresse à tous, sans exception. Comprenant des activités diversifiées définies en fonction des besoins des lycéens, il s'organise selon quatre axes principaux : soutien,

approfondissement, méthodologie, aide à l'orientation. Cet enseignement peut s'effectuer en petits groupes.

Au lycée Louis-le-Grand, l'accompagnement s'étend sur 32 semaines et privilégie le français et les mathématiques. Cet accompagnement est assuré par les professeurs, ainsi que par des intervenants extérieurs qui viennent également donner des conférences à l'ensemble des Secondes (environ 4 fois par an).

LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

Tous les établissements ne disposent pas de la même offre en termes d'enseignements d'exploration. Ceux-ci ne sont pas déterminants pour la suite de la scolarité et ne conditionnent pas l'accès à telle ou telle série de Première. Ils peuvent cependant aider les élèves à se déterminer dans le choix futur d'une matière. Au lycée Louis-le-Grand, ces enseignements sont au nombre de quatre (d'1 heure 30 chacun), à raison de deux par semestre, selon le calendrier des semaines (A ou B).

Le premier enseignement, obligatoire au niveau national, vise à développer la culture économique et sociale des élèves :

- Sciences Economiques et Sociales (SES)

Les autres enseignements d'exploration dispensés :

- Littérature et Société (LS)
- Sciences de l'Ingénieur (SI)
- Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS)

L'objectif du lycée est d'affirmer le caractère généraliste de la formation qu'il dispense, quelle que soit l'excellence bien connue de ses classes scientifiques.

LA SECTION EUROPÉENNE ET LA SECTION ORIENTALE

La section européenne anglais (2^{nde} 6, puis 1^{ère} S6 et TS6) est ouverte aux élèves motivés par un apprentissage renforcé de l'anglais et une connaissance approfondie de la culture des pays anglophones. La scolarité en section européenne permet d'obtenir un bac "mention européenne". Pour accéder à cette section, les élèves doivent passer un test de langue à l'entrée au lycée. Ils bénéficient d'une heure supplémentaire d'enseignement d'anglais et d'une heure de discipline non linguistique (DNL). Au lycée Louis-le-Grand, le choix de la DNL s'est porté sur les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). A noter, que les élèves de cette section n'ont pas accès à la filière "Sciences de l'Ingénieur" en classe de 1^{ère} S.

La section orientale en chinois est ouverte aux élèves qui après deux années au moins d'enseignement de la langue chinoise au collège souhaitent renforcer cet enseignement et obtenir un bac "mention orientale". Pour y accéder, les élèves doivent passer un test de langue à l'entrée au lycée. Les élèves de cette section sont en général répartis en deux groupes de niveaux distincts : un groupe d'élèves maîtrisant déjà parfaitement la langue orale, qui tout en approfondissant l'écrit se forge une culture sociétale en préparation de l'épreuve de LV1, tandis que l'autre groupe se concentre sur l'acquisition du chinois oral et écrit en préparation de l'épreuve de LV2.

Les deux groupes bénéficient d'une heure supplémentaire d'enseignement de chinois et d'une heure de discipline non linguistique (DNL), mathématiques en chinois (cours indépendant des autres cours de mathématiques suivis par toute la classe), pour laquelle les deux groupes se retrouvent. Les élèves de cette section peuvent ensuite accéder à une 1^{ère} S section orientale au sein du lycée, y compris à la Première S1 (voir la rubrique de Première de la page 17 à 19).

LES “CORDÉES DE LA RÉUSSITE”

Depuis la rentrée 2010, dans le cadre de l'ouverture sociale et de la mixité, le lycée Louis-le-Grand accueille en Seconde environ 15 à 20 élèves issus de collèges partenaires.

Ces élèves ont été sélectionnés pour leurs capacités scolaires et leur potentiel. Ils bénéficient d'heures de soutien individuel personnalisé, financées par l'association “les Cordées de la Réussite”.

Des heures de soutien peuvent au cas par cas être également accessibles à des élèves en difficultés ne faisant pas partie des effectifs “Cordées de la Réussite”.

LE CHOIX DE LA SECTION POUR LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

En fin de Seconde, les élèves doivent choisir entre les sections L, S, STI2D ou ES pour la Première et la Terminale. Au lycée Louis-le-Grand, seules les sections L, S et STI2D sont proposées. Les élèves qui choisiraient la section ES doivent en informer l'Administration pour être orientés vers un autre établissement.

LE CHOIX DE LA FILIÈRE POUR LA PREMIÈRE S : “SCIENCES DE L'INGÉNIEUR (SI)” OU “SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)”

Lors du passage en Première S, l'élève choisit la filière SI ou la filière SVT. Ce choix est définitif jusqu'au baccalauréat. Il est rappelé que la classe S6 (section européenne) n'a pas accès à la filière “Sciences de l'Ingénieur” en classe de 1^{ère} S.

Les deux voies présentent des enseignements, des programmes et des épreuves au bac S identiques dans toutes les matières, sauf celle de la filière (SI ou SVT).

Une réunion spécifique est en général organisée sur le sujet par l'Administration au cours du troisième trimestre. Notre association diffuse également des informations à ce sujet par courriel et lors des réunions mensuelles.

LES VOYAGES SCOLAIRES

Il est relativement fréquent que des voyages scolaires soient proposés aux élèves. Ces voyages sont organisés par les professeurs mais doivent être approuvés par le Conseil d'Administration du lycée. La prestation d'accompagnement des professeurs est bénévole et l'organisation d'un voyage scolaire n'est donc ni obligatoire ni systématique.

Le budget des voyages scolaires se situe en général entre 300 et 600 euros. En cas de difficultés financières, le lycée peut puiser dans la caisse de solidarité constituée par les parents.

Adressez-vous directement aux CPE ou à l'Intendance qui sauront vous aider en toute discrétion (voir l'annuaire page 45). La PEEP LLG peut également vous conseiller.

LES ÉCHANGES SCOLAIRES

Des échanges scolaires sont organisés par le lycée avec des établissements chinois (Shanghai) et américains (Chicago, New York, Santiago du Chili). L'échange se déroule en deux temps : les élèves étrangers sont accueillis en France et hébergés dans les familles des élèves français qui vont eux-mêmes dans un second temps, passer entre deux et quatre semaines dans le pays de leur correspondant.

La sélection des élèves se fait sur dossier et présentation d'une lettre de motivation. Les échanges se font la plupart du temps pendant la période scolaire, ce qui signifie que les élèves choisis devront bénéficier d'un excellent dossier scolaire pour être retenus.

L'hébergement des élèves est assuré par les familles d'accueil, mais les frais de voyage et l'argent de poche sont à la charge des parents.

BIEN VIVRE LA CLASSE DE SECONDE

LA PÉRIODE D'ADAPTATION

Votre enfant va avoir besoin d'une période d'adaptation qui peut durer parfois jusqu'aux vacances de la Toussaint ou celles de Noël. Pendant ces premières semaines, il va devoir se familiariser avec un nouveau cadre, un nouveau cycle d'études, de nouvelles exigences de travail, de nouveaux apprentissages. Très rapidement, une réunion collective parents-professeurs sera organisée par le professeur principal qui vous donnera de premières indications sur le profil de la classe et les attentes de chaque enseignant.

LE SUIVI DES RÉSULTATS DANS L'ANNÉE

Trois bulletins trimestriels vous seront adressés à l'issue des conseils de classe. Les réunions de synthèse des conseils de classe organisées conjointement par les deux associations de parents, à la fin de chaque trimestre et pour chaque niveau, vous permettront d'apprécier l'ambiance de la classe de votre enfant, matière par matière. Elles vous donneront aussi l'occasion d'un échange avec les autres parents qui se posent souvent les mêmes questions que vous. Si toutefois vous aviez des doutes, n'hésitez pas à prendre rapidement rendez-vous avec le professeur principal, ou avec un professeur de la classe, si vous souhaitez échanger sur une matière en particulier. Vous pouvez aussi contacter votre délégué de Seconde ou l'un des membres de l'équipe de la PEEP LLG.

L'AMBIANCE AU LYCÉE

L'ambiance au lycée Louis-le-Grand est très bonne et bon nombre d'élèves et de parents peuvent en témoigner. Le recrutement du lycée est géographiquement très large et la plupart des élèves d'une même classe ne se connaissent pas avant leur arrivée. Il est donc facile de se faire de nouveaux amis et rapidement un esprit de classe se crée. Les élèves de Louis-le-Grand sont reconnus pour être soudés et solidaires. De nombreux blogs et autres outils sont créés pour échanger cours et exercices et pour apporter des explications complémentaires si nécessaire.



LA VIE EXTRA-SCOLAIRE

Après ses premières semaines d'adaptation, votre enfant appréciera pleinement le cadre de vie offert par la communauté du lycée. Il profitera des nombreuses activités extra-scolaires (orchestre, chorale, théâtre, sports, danse ...) organisées entre autres par la Maison des Lycéens (la MDL) et l'Association Sportive. Toutes ces activités sont importantes pour l'équilibre de votre enfant et pour son épanouissement tout en lui permettant de s'intégrer plus rapidement à la communauté scolaire du lycée.

LE PASSAGE EN PREMIÈRE

Dès le deuxième trimestre, vous aurez des indications sur l'orientation de votre enfant et pourrez envisager le passage en 1^{ère} scientifique (1^{ère} S), littéraire (1^{ère} L) ou Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (1^{ère} STI2D). Les élèves de Louis-le-Grand choisissent en majorité la filière S, avec pour objectif en général, d'entrer dans une classe préparatoire scientifique ou commerciale, mais aussi pour suivre des études de médecine (PACES).

LE SECONDAIRE

l'organisation des classes de Première

LES DIFFÉRENTES CLASSES DE PREMIÈRE À LOUIS-LE-GRAND

Il existe au lycée Louis-le-Grand, une classe de 1^{ère} L, une classe de 1^{ère} STI2D et sept classes de 1^{ère} S dont trois ont des spécificités : une Première S1 qui regroupe les élèves sélectionnés pour recevoir un enseignement renforcé en matières scientifiques, une section orientale réparties sur plusieurs classes de Première S (permettant également l'accès à la 1^{ère} S1) et une Première S section européenne anglais (1^{ère} S6), cette dernière étant exclusive des deux précédentes.

LA PREMIÈRE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (STI2D)

Cette classe est ouverte au lycée Louis-le-Grand depuis la rentrée 2011. Elle prépare les élèves à des études supérieures après l'obtention d'un baccalauréat STI2D et s'adresse aux élèves ayant un goût pour les sciences et la technologie, avec un apprentissage appliqué et concret. Elle offre la possibilité de poursuivre des études dans le supérieur soit à l'université, soit en classe préparatoire aux grandes écoles (prépa TSI), soit dans une école d'ingénieur avec prépa intégrée.

La série STI2D mise en place au lycée Louis-le-Grand repose sur un tronc commun général (mathématiques, physique-chimie, français, histoire-géographie, LV1, EPS) et technologique (dont une heure en LV1), ainsi que sur une spécialité. Le choix de la spécialité au lycée Louis-le-Grand se fait entre "Innovation Technologique et Eco Conception" (ITEC) et "Système d'Information Numérique" (SIN).

L'EXIGENCE DES ENSEIGNEMENTS EN CLASSE DE PREMIÈRE

Après l'année de Seconde au cours de laquelle les lycéens ont choisi une orientation, la classe de Première est une classe avec des exigences importantes dans les différents enseignements.

De nombreux élèves du lycée souhaiteront entrer dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) à l'issue du baccalauréat et devront constituer des dossiers de candidatures qui commencent avec la classe de Première.

Les résultats obtenus en Première seront examinés avec beaucoup d'attention par les commissions de professeurs chargées de sélectionner leurs élèves dans le cadre de la procédure d'admission en CPGE.

Par ailleurs, l'épreuve anticipée de français reste un critère important pour la commission de sélection des CPGE.

A NOTER

Les dossiers de candidature pour l'entrée en CPGE sont composés des 3 bulletins de l'année de Première, des 2 premiers bulletins de la classe de Terminale et des résultats des épreuves anticipées du baccalauréat.

En résumé, les parents doivent suivre avec attention la progression de leur enfant pendant l'année de Première et ne pas hésiter à rencontrer les professeurs si nécessaire. **Vous pouvez aussi contacter l'un des membres de l'équipe de la PEEP LLG pour obtenir un conseil.**

N'oubliez pas que d'autres parents ont probablement eu les mêmes interrogations que vous !

LES ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT

L'année de Première est celle des épreuves anticipées du baccalauréat, qui se déroulent en général en mars pour le TPE et en juin pour les français.

L'épreuve anticipée de français

L'épreuve écrite (d'une durée de 4 heures) : les sujets prennent appui sur un ensemble de textes distribués au candidat qui peut choisir entre la dissertation, le commentaire composé ou le sujet d'invention. Cette épreuve a un coefficient 3 en série L et un coefficient de 2 en séries S et STI2D.

L'épreuve orale (d'une durée de 20 minutes avec un temps de préparation de 30 minutes) : l'examen oral a pour but d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances. Il doit lui permettre de manifester ses compétences de lecture, d'exprimer une sensibilité et une culture personnelle et de manifester sa maîtrise de l'expression orale ainsi que son aptitude à dialoguer avec l'examinateur. L'oral a un coefficient 2 pour les séries L et S et un coefficient 1 pour la série STI2D.

L'épreuve anticipée des TPE (Travaux Personnels Encadrés)

Votre enfant devra soutenir à l'oral, généralement en mars, cette épreuve anticipée du baccalauréat qu'il aura préparée tout au long de la première moitié de l'année. En effet, pendant le premier semestre, chaque élève de Première, durant une heure hebdomadaire encadrée par un professeur, prépare en groupe (de 2 à 4) un travail collectif pluridisciplinaire. Les élèves doivent croiser au moins deux disciplines (sauf pour les élèves de SI, dont le TPE est exclusif à la matière). En 1^{ère} L, les deux disciplines à croiser sont le français et l'histoire.

Le TPE donne lieu à une présentation orale devant un jury composé d'au moins deux professeurs, autres que ceux ayant suivi les travaux personnels encadrés des élèves (les dates de cette présentation orale sont confirmées par l'Administration du lycée dans le courant de l'année scolaire).

L'évaluation

La note du TPE, sur 20, est affectée du coefficient 2. Cependant, le TPE étant considéré comme une option, seuls les points obtenus au-dessus de la moyenne sont retenus.

Cette note sur 20 se décompose ainsi :

- Une première partie de la note, **sur 8 points**, donnée par les professeurs encadrants, chargés d'évaluer l'investissement des élèves lors du travail de préparation du premier semestre,
- Une deuxième partie de la note, **sur 6 points**, sera donnée par le jury lors de la présentation. Elle sanctionne la production finale proprement dite du TPE (dossier) et une note synthétique, de deux pages maximum, rédigée par chaque élève qui sert à individualiser l'appréciation.
- Enfin, la dernière partie de la note, **sur 6 points**, évaluera la soutenance orale (d'une durée modulable selon la taille du groupe sur la base de dix minutes par élève).

A NOTER

Le TPE est une épreuve à part entière du baccalauréat. Les notes sont donc connues en même temps que celles des autres épreuves anticipées.

Pour plus d'informations sur les TPE, allez sur le site de l'Éducation Nationale http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=119052

Les autres épreuves anticipées spécifiques à la Première L...

En plus du français et du TPE, les élèves de 1^{ère} L passent tous une épreuve écrite d'1h30, coefficient 2, en sciences (regroupant les SVT, la physique et la chimie).

...et celles spécifiques à la Première STI2D

Les élèves de STI2D passent une épreuve orale de 20min en histoire/géographie (coefficient 2). Il n'y a en revanche pas de TPE en Première, mais un projet en Terminale.

LE CHOIX D'UNE SPÉCIALITÉ POUR LA TERMINALE

Les élèves de Terminale doivent suivre au moins un enseignement de spécialité pendant l'année et **choisir une seule épreuve de spécialité au baccalauréat**. Le choix de la spécialité qui sera suivie en classe de Terminale se fait lors du 3^e trimestre de la classe de Première pour la série S. Les élèves se voient remettre une fiche sur laquelle ils doivent exprimer leur choix, avant le conseil de classe du 3^e trimestre.

Les spécialités en série S

- Les élèves de la filière SVT (Sciences de la Vie et de Terre) peuvent choisir 1 spécialité parmi les 3 suivantes : mathématiques, physique/chimie ou SVT.
- Ceux de la filière SI (Sciences de l'Ingénieur), ne pouvant choisir la spécialité SVT, ont donc le choix entre les 2 suivantes : mathématiques ou physique/chimie.

Cas particulier de la spécialité ISN (Informatique et Sciences du Numérique) : quelle que soit leur spécialité principale, les élèves qui le souhaitent peuvent demander à suivre, en sus, la spécialité ISN. Dans ce cas, ils seront choisis en fonction de leur dossier et dans la limite des places disponibles. Les 2 spécialités seront étudiées en Terminale, à raison de 2h/semaine par spécialité. En revanche, seule la spécialité principale sera présentée au baccalauréat.

Le choix de la spécialité **ajoute 2 heures par semaine d'enseignement** dans la spécialité choisie et **rajoute 2 au coefficient** de la matière pour le baccalauréat. En plus de la spécialité, les options facultatives peuvent être maintenues au baccalauréat, telles une LV3, le latin ou le grec ancien.

Les spécialités en série L

Les élèves de la série L peuvent choisir 1 spécialité **en fin de Seconde**, parmi les enseignements suivants : LV1 ou LV2 approfondie, LV3, latin, grec ancien, mathématiques (dont le programme est identique à celui dispensé en Terminale ES). Seule une spécialité pourra être choisie au baccalauréat, affectée d'un coefficient 4. En plus de la spécialité, il est possible de maintenir une option pour le baccalauréat (LV3, latin, grec ancien, musique, arts).

Les spécialités en série STI2D

Les élèves de la série STI2D choisissent leur spécialité dès la classe de Première (SIN ou ITEC) à raison de 5 h/semaine en Première et 9h/semaine en Terminale. En revanche, la charge horaire hebdomadaire étant importante durant l'année de Terminale, les élèves n'ont le choix qu'entre deux options : EPS (3h) ou Art (3h).



LE SECONDAIRE

l'organisation des classes de Terminale

LA TERMINALE : UNE CLASSE D'ORIENTATION

Si l'année de Terminale est l'année du baccalauréat, elle est aussi et surtout une année de transition et d'orientation.

Il est important que **chaque élève réfléchisse dès la rentrée** (et même dès la Première) **à son projet d'orientation, à ses motivations, et à l'adéquation de son profil par rapport à la filière envisagée**. Les classes préparatoires ou les études à l'université par exemple ne sont pas adaptées à tous les profils d'élèves !

La quasi-totalité des élèves de Terminale de Louis-le-Grand choisit de faire des études supérieures qui nécessitent une inscription selon la procédure d'inscription informatique **Parcoursup**. Une grande majorité des élèves du lycée souhaite se diriger vers les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), mais environ 30% des lycéens choisissent des voies différentes (PACES, IUT, écoles d'ingénieurs à prépa intégrée, licences...).

Les inscriptions à des formations **hors plateforme** Parcoursup (par exemple Sciences Po ou écoles à l'étranger) sont à prévoir dès le **premier trimestre**.

Il existe deux catégories de formations dans Parcoursup :

- Les formations dites "sélectives" : CPGE, IUT (diplôme DUT), STS (diplôme BTS), écoles d'ingénieurs à prépa intégrée...
- Les formations dites "non sélectives" : licences, PACES. Bien que ces filières soient "non sélectives", certaines formations reçoivent beaucoup plus de demandes qu'elles ne proposent de places (par exemple PACES en Ile-de-France). Dans ce cas, la qualité du dossier entre en compte dans l'examen des candidatures. Certaines formations nécessitent des pré-requis, qui sont indiqués dans chaque descriptif de formation.

Les principales étapes de constitution du dossier dans Parcoursup :

- La plateforme est ouverte en saisie sur la deuxième quinzaine de janvier (22 janvier en 2018). Les élèves peuvent effectuer une première saisie de leurs vœux (10 au maximum) et sous-vœux (10 au maximum par vœu, et 20 maximum au total), qu'ils peuvent ajuster jusqu'à mi-mars environ. Chaque vœu/sous-vœu fait l'objet d'un court projet de motivation. Certaines formations exigent également la saisie d'informations complémentaires telles qu'un CV. Ne négligez pas le temps de réflexion et de constitution des dossiers qui peut, selon les vœux demandés, être assez important.
- Entre mi-mars et fin mars (13 mars et 31 mars en 2018), les élèves ne peuvent plus saisir de nouveaux vœux mais peuvent en supprimer. Tous les vœux doivent être confirmés fin mars.

- Entre mai et septembre (à partir du 22 mai en 2018), les élèves reçoivent en continu (sauf pendant les épreuves écrites du baccalauréat) les réponses par vœu/sous-vœu : “Oui”, “Oui-si” nécessitant une formation complémentaire, “En attente”, “Non”. L’élève ne peut conserver qu’une seule réponse “Oui”. S’il en reçoit plusieurs, il a un délai de 7 jours, puis 3 jours à partir de fin juin, puis 1 jour en septembre, pour choisir le “Oui” qu’il souhaite conserver et confirmer les autres vœux en attente. Si l’élève n’a reçu que des réponses “Non” dès le début, ou s’il n’a toujours aucune réponse “Oui” ou “Oui-si” après les épreuves du bac, une commission se réunit et examine le dossier en fonction des préférences que le candidat aura indiquées dans son dossier Parcoursup.

Dans le courant du mois de **janvier**, la PEEP LLG organise une **réunion d’information** sur la procédure Parcoursup, avec dossier mis en ligne sur notre site à l’issue de la réunion. Les équipes de **la PEEP LLG** sont par ailleurs à **l’écoute des familles** tout au long de l’année, pour toute question relative à l’orientation et à la procédure d’inscription sur la plateforme Parcoursup.

Le **lycée** organise également en janvier des réunions d’information sur Parcoursup, à destination des élèves et des parents.

L’ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES DANS LEURS CHOIX D’ORIENTATION

Votre enfant sera aidé dans ses choix de filières post bac (MPSI, PCSI, hypokhâgne, ECS, médecine, IEP...) par ses professeurs et par vous.



Accompagnement du lycée

La nouvelle procédure Parcoursup a instauré la mise en place de **deux professeurs principaux** par classe, qui accompagnent l’élève dans son orientation. Dès le premier trimestre, une première fiche d’orientation, portée à la connaissance des parents et de l’élève, fait l’objet d’échanges entre l’élève et le corps enseignant quant à la cohérence du projet de l’élève.

Le conseil de classe du 2^e trimestre, qui se déroule avant la clôture des vœux dans Parcoursup, positionne les avis de l’établissement sur chaque vœu émis. Dans l’intervalle, au cours du 2^e trimestre, le lycée organise des commissions qui examinent les vœux émis et font un retour formel aux élèves sur chaque vœu.

Accompagnement de la PEEP LLG

La PEEP LLG organise depuis plus de 30 ans, en général au début du mois de décembre, le **Forum des Grandes Écoles et Universités**.

Cela vous donnera, ainsi qu’à votre enfant, l’occasion de rencontrer et de dialoguer avec des responsables de près de 60 grandes écoles, universités ou instituts ainsi qu’avec des anciens élèves de Louis-le-Grand ayant intégré ces écoles. Vous pourrez ainsi vous renseigner sur les filières de préparation adéquates et leurs débouchés.

Les autres sources d’information

Dès le début de l’année, les élèves peuvent déjà prendre des informations sur l’orientation en visitant les sites très bien conçus de l’Onisep ou de l’Etudiant, et assister aux différents

salons sur l'orientation organisés à partir du mois d'octobre. Les sites Eduscol ou Parcoursup apportent également de précieux renseignements.

Ils peuvent par ailleurs prendre rendez-vous avec le Centre d'Information et d'Orientation auquel est rattaché le lycée, dont le lycée annonce les permanences.

Enfin, pour les classes préparatoires, les lycées parisiens organisent entre mi-janvier et le mois d'avril des "Journées Portes Ouvertes". Nous mettons chaque année à la disposition des familles, un calendrier de ces Journées Portes Ouvertes des lycées parisiens (dès que les dates sont connues).

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

Les épreuves écrites du baccalauréat se déroulent durant la deuxième quinzaine de juin. Les dates exactes sont en général diffusées par le Ministère de l'Éducation Nationale entre le 15 décembre et le 15 janvier de l'année scolaire en cours.

Les épreuves portant sur **les spécialités** sont passées soit à l'écrit, soit à l'oral. Les épreuves de spécialité de la série S faisant partie du tronc commun (mathématiques, physique/chimie, SVT, SI) sont passées en même temps que l'épreuve écrite de la matière concernée en juin, et en augmentent le coefficient de 2 (par exemple les mathématiques passent du coefficient 7 au coefficient 9).

Les **deux langues vivantes obligatoires** (LV1 et LV2) font l'objet de **3 évaluations** : une épreuve de compréhension orale et une épreuve d'expression orale, organisées en interne avec les professeurs du lycée de mars à mai, puis l'épreuve écrite du mois de juin. Le choix de la langue LV1 et LV2 se fait au cours du premier trimestre. En sections européenne et orientale, des évaluations spécifiques sont effectuées notamment pour la DNL (discipline non linguistique).

Pour tous les élèves de série S, l'Évaluation des Compétences Expérimentales est matérialisée par une épreuve de **Travaux Pratiques de physique/chimie**, organisée sur le dernier trimestre, et une épreuve de **Travaux Pratiques de SVT** pour les S-SVT. Les notes des TP de physique/chimie et de SVT comptent pour 25 % de la note finale dans la matière concernée.

Les élèves de S-SI sont quant à eux évalués en cours d'année sur **leur projet de SI**, qui fait l'objet d'une présentation orale en fin d'année. Cette note compte également pour 25 % de la note finale.

Enfin, les élèves de STI2D sont évalués sur un **projet en enseignement spécifique** des spécialités.

L'EPS est évaluée en cours d'année, sur 3 disciplines choisies par les élèves en début d'année au travers de "menus" combinant 3 disciplines sportives (toutes les combinaisons ne sont pas possibles). Une discipline est évaluée par trimestre. La note finale est la moyenne des 3 notes, mais peut être légèrement révisée par une commission en charge de l'harmonisation des notes.

Les options facultatives (maximum 2, parmi lesquelles le latin, le grec ancien, une LV3, le sport, la musique, ...) font l'objet d'un oral ou d'une épreuve spécifique, en général au mois de mai. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptés.

L'IMPORTANCE DES BULLETINS

Vous constaterez que tout va aller très vite dès le premier trimestre. Si les bulletins de la classe de Première sont importants pour le dossier d'admission en classes préparatoires aux grandes écoles, **ceux des deux premiers trimestres de Terminale sont déterminants**, car ils traduisent l'évolution du niveau de votre enfant par rapport à l'année précédente et servent à l'équipe pédagogique pour fonder l'appréciation qu'elle aura de l'élève.

LE LIVRET SCOLAIRE POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury du baccalauréat (progrès, acquis, qualités, capacités, niveau de connaissances, degré de maîtrise des compétences, sans éluder les faiblesses). Il conjugue notes chiffrées et approche qualitative des résultats de l'élève.

L'ANNÉE DE TERMINALE RÉSUMÉE EN QUELQUES DATES

1^{er} trimestre : réflexion sur l'orientation, premiers échanges avec les professeurs, forums d'orientation.

Janvier : ouverture de la plateforme Parcoursup, réunions d'information.

Février/mars : saisie des dossiers dans Parcoursup, échanges entre le lycée et les élèves sur la liste de vœux.

Mars : conseil de classe du 2^e trimestre qui émet les avis sur les vœux.

Fin mars : clôture des vœux dans Parcoursup.

Avril/mai : premières épreuves de bac : TP, oraux de langues, épreuves facultatives.

De fin mai à septembre : réception continue des réponses dans Parcoursup.

Mi-juin : épreuves écrites du baccalauréat.

Fin juin : après les épreuves écrites du baccalauréat : ouverture de la procédure complémentaire Parcoursup.

Juillet : résultats du baccalauréat, inscriptions dans les établissements (jusqu'en septembre potentiellement).



LES CLASSES

préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Deux réunions sont organisées par la PEEP LLG durant l'année scolaire pour les parents et les élèves des classes préparatoires du lycée.

Nous serons heureux de vous y accueillir afin de vous faire profiter de notre expérience et répondre à vos questions :

- **Une réunion d'accueil en septembre**
- **Et une réunion "spéciale concours" en décembre**

Des parents, des professeurs et des élèves vous présenteront la vie en classe préparatoire et partageront leur expérience pratique lors de la première réunion. La seconde vous fournira des informations détaillées sur l'année des concours, afin que vous puissiez aborder cette étape le plus sereinement et le plus efficacement possible.

CONSEILS GÉNÉRAUX

Dès que votre enfant entre en classe préparatoire, même s'il n'est pas encore majeur, il a le statut d'étudiant. A lui de se faire expliquer les procédures administratives, de se tenir informé des formalités, de solliciter un rendez-vous avec ses enseignants, etc.

SÉCURITÉ SOCIALE

Changement du régime de sécurité sociale étudiante à la rentrée 2018.
Rapprochez-vous de l'Intendance du lycée dès le début du mois de septembre pour en connaître les modalités.

L'ENTRÉE EN CLASSE PRÉPARATOIRE À LOUIS-LE-GRAND

L'entrée en classe préparatoire s'inscrit dans un parcours encadré, simplifié et efficace vers la vie professionnelle.

Grâce à des conditions de travail privilégiées et une ambiance faite d'émulation et de solidarité, le lycée Louis-le-Grand est connu pour ses excellents résultats. Le rythme de travail est rapide, exigeant et rigoureux. Une moyenne de 30 à 35 heures de cours au lycée sera à compléter par un travail personnel très soutenu et chronophage pour la grande majorité des élèves !

LES NOTES

D'emblée, elles seront plus basses que celles de Terminale.

Par une notation approchant celle des concours, les enseignants souhaitent dès la rentrée, permettre à chacun de s'évaluer par rapport à ses propres objectifs, évaluer le chemin à parcourir pour arriver à ses finalités, afin de se trouver parfaitement préparé en fin d'année aux exigences des écoles auxquelles il prétend.

CPGE ET UNIVERSITÉS

La loi ESR de juillet 2013 contribuant à rapprocher les CPGE des Universités a rendu **obligatoire l'inscription des élèves de CPGE à l'université.**

Pourquoi faut-il le faire ?

- parce que c'est la loi,
- pour permettre aux élèves qui quitteraient les CPGE en cours d'année ou en fin de 1^{ère} année de rejoindre l'université,
- pour faciliter la validation des ECTS et des années universitaires.

Comment procéder ?

- choisir un cursus Licence parmi les parcours proposés par les universités ayant signé des conventions avec Louis-le-Grand,
- procéder à une inscription dite "cumulative" (en L1 pour les CPGE 1^{ère} année, en L2 pour les CPGE 2^{ème} année),
- s'acquitter des droits universitaires (± 190 €)

Pour créer des passerelles entre ses CPGE et les universités, le lycée Louis-le-Grand a signé des conventions avec :

- Paris 1 Panthéon-Sorbonne • Paris 3 Sorbonne Nouvelle • Paris 4 Sorbonne • Paris 5 Descartes
- Paris 6 Pierre et Marie Curie • Paris 7 Denis Diderot • Paris 9 Dauphine • Paris 10 Nanterre
- Paris 11 Orsay

Les conventions et les cursus qu'elles proposent aux élèves du lycée Louis-le-Grand sont téléchargeables sur le site du lycée.

Attention : chaque université et chaque département universitaire a ses propres exigences en matière d'inscription (dates, pièces des dossiers...). Aussi, il faut consulter au plus tôt, après la rentrée scolaire, les sites internet des universités et/ou contacter les services en charge des CPGE dans les universités.

CONVENTION SPÉCIFIQUE DE PARTENARIAT PARIS I PANTHÉON-SORBONNE/LOUIS-LE-GRAND

Le lycée a conclu une convention spécifique avec Paris I Panthéon-Sorbonne qui permet aux élèves de CPGE de valider des années de L1 et L2 en droit. Le principe est le suivant : les élèves devront suivre des conférences à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne dans le courant de l'année scolaire et un certain nombre d'heures de cours pendant le mois de juillet. En septembre, un examen sanctionnera l'obtention du diplôme.

Cette formation est ouverte aux élèves des prépas littéraires, ECS et scientifiques.

PARTAGE D'EXPÉRIENCE DE PARENTS LOUIS-LE-GRAND

Se préparer aux concours pour les grandes écoles peut se comparer à une préparation aux Jeux Olympiques. Cela demande de la persévérance, de la discipline et une bonne hygiène de vie.

Faire une prépa devient un projet de famille, pas question de déranger un jeune en plein travail, une ambiance propice à la concentration sera nécessaire.

Nous parents, devons garder notre stress pour nous et faire preuve de patience et d'inventivité lorsque notre enfant est irrité, stressé ou découragé. Car les notes et les résultats risquent d'être faibles. N'oubliez jamais que même 48^e de la classe, vous êtes dans l'un des meilleurs lycées de France... Relativisez ! Avec de telles capacités de travail et de réflexion nos jeunes réussiront toujours. Les débouchés sont multiples et variés. Profitez du Forum des Grandes Ecoles et Universités en décembre pour découvrir les autres possibilités de carrière. Il n'y a pas que "la rue d'ULM", "l'X" ou "HEC" pour réussir sa vie.

Votre hygiène de vie, chers candidats : il faut travailler certes, mais de manière régulière et en respectant ses besoins en sommeil. Mangez correctement et faites du sport ! Le cerveau a besoin de s'oxygéner, le corps a besoin d'évacuer le stress et pour les candidats à l'X l'épreuve sportive peut être éliminatoire... N'oubliez pas non plus votre instrument de musique mais bannissez les jeux sur ordinateur très chronophages !

Comment gérer les mauvaises notes ? L'important est d'avoir une progression dans ses propres résultats avec les concours comme objectif. Pour cela, il faut travailler de manière constante et au besoin demander conseil aux professeurs, qui sont à l'écoute. Parfois les connaissances ne sont acquises qu'après le contrôle et l'explication qui suit. On apprend de ses erreurs. Travailler en petit groupe est également conseillé, le meilleur apprend énormément lorsqu'il doit expliquer !

Les matières "secondaires" sont souvent décisives. En prépa scientifique, il est aussi important de lire la presse anglophone et de suivre l'actualité. Travailler sa présentation à l'oral est un grand atout dans la vie et lors des examens ! L'été est le moment propice pour faire un stage d'anglais, mais c'est souvent onéreux. Regardez les films en anglais sous-titrés en anglais.

N'oubliez pas la double inscription à l'université et l'inscription à la sécurité sociale étudiante.

Le rôle des parents est de rester zen, de ne pas imposer à leurs enfants un choix d'école ou de carrière, de préparer les repas, de ne jamais s'enquérir sur les notes mais de s'intéresser aux sujets à l'étude. Le parent doit être là pour l'intendance, pour supporter les sautes d'humeur et remonter le moral.

Pour les parents qui habitent loin, gardez un contact régulier, surveillez les périodes les plus dures (novembre et janvier). Organisez des week-ends à la maison.

Faut-il prendre des vacances ? OUI ! Repos au moins la moitié des vacances scolaires même l'année des concours ! C'est indispensable pour tenir sur la durée !

LES CLASSES

préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Les classes préparatoires scientifiques

LA PREMIÈRE ANNÉE DE CPGE SCIENTIFIQUE

Les 6 classes d'environ 48 élèves se répartissent dans 2 filières :

4 classes de Mathématiques-Physique-Sciences de l'Ingénieur (MPSI), à prédominance Mathématiques (12H).

En fin de premier trimestre, 2 options sont proposées :

- Informatique, nécessitant un haut niveau d'abstraction,
- Sciences industrielles de l'Ingénieur (SII), permettant aussi d'accéder en deuxième année, à la filière PSI.

2 classes de Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur (PCSI), plus orientées vers la Physique-Chimie.

En fin de premier trimestre 2 options sont proposées :

- Chimie, nécessaire pour aller en 2^e année en Physique-Chimie (PC),
- Sciences industrielles de l'Ingénieur (SII), nécessaire pour accéder en deuxième année, à la filière PSI.

LA DEUXIÈME ANNÉE DE CPGE SCIENTIFIQUE

Il y a 3 filières réparties sur 9 classes, dont les effectifs sont légèrement moins élevés qu'en 1^{ère} année :

- 4 classes MP* (Maths-Physique), 1 classe de MP,
- 3 classes de PC* (Physique-Chimie),
- 1 classe de PSI* (Physique et Sciences industrielles de l'ingénieur).

Les classes étoilées (*) préparent plus particulièrement aux concours de l'ENS et de Polytechnique. Leurs programmes sont les mêmes que ceux des classes non étoilées, mais l'étude y est plus approfondie.

L'enseignement compte en moyenne 32h de cours par semaine, auxquelles viennent s'ajouter les khôlles (interrogations orales) et les DS (devoirs surveillés).

Les conseils de classe reposent sur un calendrier semestriel et ont lieu en janvier et en juin. Les bulletins sont remis aux étudiants.

A NOTER

De MPSI et de PCSI, on peut aller en PSI, mais on ne peut pas aller de MPSI en PC, ni de PCSI en MP. Pour intégrer PSI, il est préférable de venir de MPSI.

LES TRAVAUX D'INITIATIVE PERSONNELLE ENCADRÉS : TIPE

Ils ont pour objectif d'initier les étudiants à la préparation d'exposés, à la recherche et à l'exploitation de documents dans un contexte d'approfondissement d'une démarche de recherche scientifique.

LE PARCOURS EN CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES : CONSEIL DE CLASSE DE FIN DE 1^{ÈRE} ANNÉE

Le conseil de classe décide du passage en deuxième année. La 1^{ère} année ne se redouble pas sauf cas exceptionnel (raison de santé par exemple). Cependant le passage en deuxième année peut être assorti de réserves : classe non étoilée, classe à faible effectif, autres...

Quelques rares changements d'orientation sont possibles. Ils nécessitent l'accord du conseil de classe. Par exemple : il est possible d'aller de MPSI en ECS (prépa commerciale), mais on entre alors en 1^{ère} année dans la nouvelle filière.

Les étudiants de première année de CPGE qui ne sont pas assurés de rester en deuxième année dans le même établissement, doivent avoir préparé, avant le dernier conseil de classe et sans préjuger de la décision qui y sera prise, un dossier d'inscription pour un ou plusieurs autres lycées (6 au maximum), en ordonnant leurs choix. Suite à la décision du conseil de classe, si l'élève n'est pas repris dans l'établissement, il recevra un avis sur son meilleur choix, à charge pour le Proviseur de l'aider et de soutenir sa démarche jusqu'à ce qu'elle aboutisse.

LE PARCOURS EN CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES : CONSEIL DE FIN DE 2^E ANNÉE

Si l'étudiant n'est pas admis aux concours qu'il ambitionnait, il peut demander l'autorisation de faire une année supplémentaire, appelée 5/2. L'autorisation du Conseil de classe est alors nécessaire et n'implique pas forcément l'acceptation en 5/2 à Louis-le-Grand.

LES CONCOURS

Les inscriptions aux concours se font par l'intermédiaire d'un site unique :

www.scei-concours.org. Les concours commencent généralement dès avril pour les écrits et peuvent finir fin juillet pour les oraux. Plusieurs écoles se sont regroupées pour offrir une épreuve écrite unique aux candidats.

A savoir :

- les ENS,
- Polytechnique/Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle,
- Centrale-Supélec (toutes les écoles Centrale, Paris inclus),
- Banque Mines-Ponts (groupe de l'Ecole des Mines et de l'Ecole des Ponts et Chaussées),
- Banque 3a (ENSAM, ESTP, Euclide, Archimède),
- Concours commun Polytechnique.

Tableau de classification périodique des éléments montrant les éléments suivants :

62 163 Caesium	64 167.04 Baryum	69 169 Lanthane
79 197.0 Au OR	80 200.59 Hg MERCURE	81 204.38 Tl THALLIUM
88 226.07 Ra RADIUM		89 A ACTINIDE

Tableau de classification périodique des éléments
Fonds du Musée Scientifique du lycée Louis-le-Grand

LES CLASSES

préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Les classes préparatoires littéraires

Au lycée Louis-le-Grand, il y a uniquement des khâgnes A/L, dites khâgnes classiques, pour 4 classes (2 classes d'hypokhâgne et 2 classes de khâgne) qui préparent au concours de l'ENS Paris (rue d'Ulm).

Il est possible également de s'inscrire au concours de LSH (Lettres et Sciences Humaines) de l'ENS Lyon, mais dans ce cas, le lycée Louis-le-Grand ne dispense pas de préparation spécifique.

Il y a 3 possibilités. Une langue ancienne au moins est obligatoire.

- 1 langue vivante et latin et grec
- 2 langues vivantes et latin
- 2 langues vivantes et grec

A NOTER

La filière HK/BL associant mathématiques et lettres, choisie principalement par les élèves venant de Terminale S, n'existe pas à Louis-le-Grand.

En hypokhâgne comme en khâgne, en plus des heures de cours, il y a un nombre important d'heures de khôlles (interrogations orales) et 2 concours blancs dans l'année.

PREMIÈRE ANNÉE D'HYPOKHÂGNE

Les élèves sont issus de différentes sections du secondaire, L, S et parfois des classes européennes. La première année s'applique à l'acquisition des connaissances et des méthodes de travail.

L'enseignement se partage entre:

- Un tronc commun d'enseignements obligatoires qui inclut le français, la philosophie, l'histoire, la géographie, des langues vivantes et anciennes,
- Une partie d'enseignements complémentaires proposant latin, grec, langue vivante, géographie.

LE PASSAGE EN KHÂGNE

Il est lié aux décisions du conseil de classe. Tous les étudiants d'hypokhâgne qui ne sont pas assurés de rester en deuxième année dans le même établissement doivent avoir préparé un dossier d'inscription pour un ou plusieurs autres lycées.

Suite à la décision du conseil de classe, si l'élève n'est pas repris dans l'établissement, il recevra un avis sur ses choix. Un rendez-vous avec les enseignants est vivement recommandé.

DEUXIÈME ANNÉE DE KH

Il faut suivre en enseignement principal : philosophie, français, histoire contemporaine, langue ancienne, langue vivante, auxquelles viennent s'ajouter les options.

LA BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES

La banque d'épreuves littéraires (BEL) permet à des candidats issus de khâgne d'intégrer des écoles ou formations variées.

Les candidats, en fonction de leurs résultats aux épreuves écrites de l'ENS et aux autres éventuelles épreuves des écoles partenaires, ont la possibilité de se présenter aux épreuves d'admission d'autres concours et formations auxquels ils se seront préalablement inscrits.

Afin de bénéficier du dispositif de la BEL, les candidats doivent s'inscrire aux concours d'entrée dans les ENS (via le serveur de la BCE : Banque Commune d'épreuves) et en passer les épreuves écrites.

Les résultats des écrits des ENS sont transférés ensuite aux écoles partenaires de la BEL qui déterminent l'admissibilité dans leur propre voie de recrutement. Ainsi, les candidats peuvent avoir à passer des épreuves supplémentaires.

L'admission est ensuite décidée par les différentes écoles et formations, chacune organisant les épreuves selon ses propres procédures.



Les concours proposés sont notamment les suivants :

- CELSA (université Paris-Sorbonne) ;
- Concours BCE (20 écoles de management, dont le 5 principales et 6 écoles rattachées) ;
- Concours Ecricome prépa littéraire (3 écoles de management) ;
- École nationale des Chartes ;
- École supérieure d'interprètes et de traducteurs ;
- Instituts d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence, de Lille et de Lyon ;
- ISIT (Institut de management et de communication inter-culturels) ;
- Institut supérieur du management public et politique (ISMAPP) ;
- Université Paris-Dauphine.

LES CLASSES

préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Les classes préparatoires aux écoles de commerce

Il existe **2 classes** préparatoires aux écoles de commerce, voie scientifique (ECS), d'environ 48 élèves chacune : une classe de première année (ECS 1) et une classe de deuxième année (ECS 2).

Elles préparent aux concours d'entrée des grandes écoles de commerce.

Au lycée Louis-le-Grand, l'unique classe ECS prépare en priorité :

- Aux 3 grandes écoles parisiennes (HEC, ESSEC, ESCP-EAP),
- Aux 3 grandes écoles provinciales (EM Lyon, EDHEC, AUDENCIA),
- Aux Ecoles Supérieures de commerce ESC et au concours ECRICOME.

La filière ECS s'adresse à des élèves très bons en mathématiques et performants dans les matières littéraires (français, philosophie, langues, histoire-géographie).

Des qualités d'expression française, la maîtrise de deux langues vivantes et une bonne culture générale sont nécessaires.

L'enseignement comporte 30 heures de cours par semaine pour 6 matières, à savoir :

- Mathématiques-informatique, histoire et géographie économiques, français et philosophie,
- 2 langues vivantes, au choix :
 - LV1 : allemand ou anglais,
 - LV2 : allemand, anglais ou espagnol,
- Éducation physique et sportive,
- Initiation à l'économie.

À cela s'ajoute un travail personnel d'une trentaine d'heures ! En effet, il faut préparer trois khôlles tournantes (interrogations orales) et un à deux devoirs à la maison par semaine, deux concours blancs, un samedi d'entraînement aux entretiens avec des jurys de professionnels et un week-end à la campagne avec des conférences sur les métiers, les khôlles, les entretiens et face-à-face animés par des enseignants et d'anciens élèves.

BON À SAVOIR

QUALITÉS ATTENDUES POUR LES ÉPREUVES D'ENTRETIEN DES GRANDES ÉCOLES

La prestation du candidat est généralement fondée sur trois temps de discours :

- la personnalité (expériences, qualités et défauts, activités extra-scolaires et passions, etc.),
- le projet professionnel,
- et la connaissance de l'actualité.

On attend du candidat qu'il présente une personnalité unifiée, tant par ses expériences que par le projet professionnel qu'il développera au cours de son entretien. Il doit être capable de relier avec aisance ce qu'il a été, ce qu'il est et ce qu'il désire devenir, en parlant de lui et sans mettre en scène l'entretien lui-même.

Les qualités attendues sont essentiellement fondées sur les attentes managériales :

- authenticité et naturel, capacités d'analyse,
- identifier, situer, traiter une problématique, étayer ses arguments,
- qualité d'expression, qualité de l'échange, créativité, ouverture d'esprit, adaptation, rapport à l'action,
- volonté, énergie, organisation, initiative,
- capacité de collaboration et de leadership,
- rapport aux autres, capacité à convaincre et influencer sur le cours des choses,
- ouverture au domaine international.



LA VIE

à l'internat de Louis-le-Grand

PRÉSENTATION



L'internat du lycée Louis-le-Grand est exclusivement réservé aux élèves des classes préparatoires (CPGE). Il comprend environ 350 places (garçons et filles) et permet d'accueillir un bon tiers des effectifs de CPGE du lycée. L'attribution par sexe est proportionnelle au nombre de filles et de garçons inscrits en CPGE, garantissant une égalité de traitement.

Toutes les chambres sont individuelles et comportent un grand bureau situé sous le lit en mezzanine, un placard et un lavabo.

Le forfait annuel est inférieur à 3 000 € (payable trimestriellement) et la demande est chaque année supérieure à l'offre.

Les critères de sélection pour l'internat obéissent à quatre principaux critères : la situation financière et familiale de l'étudiant, l'éloignement géographique, son âge et enfin la qualité de son dossier. Il n'y a pas que des boursiers à l'internat mais un quota de places leur est réservé.

Un personnel d'astreinte est prévu la nuit et les week-ends.

PÉRIODES D'OUVERTURE

L'internat est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pendant l'année scolaire, mais il ferme ses portes durant toutes les vacances scolaires.

Seule exception : les internes en 2^{ème} année de CPGE peuvent rester à l'internat durant les vacances de printemps (une ou deux semaines au choix, moyennant le paiement d'un forfait supplémentaire), mais la cantine ne sera pas assurée à cette période.

A NOTER

Les élèves en 5/2 ou ceux qui cubent ne bénéficient plus a priori de chambre à l'internat de Louis-le-Grand.

Sachez que tout boursier peut s'adresser au CROUS pour une chambre dans un foyer à proximité.

Pour celles et ceux qui ne sont pas admis à l'internat, la **PEEP LLG se mobilise** afin de vous aider à **trouver** un logement. Contactez-nous.

L'internat ferme ses portes début juillet (aux alentours du 5/6 juillet), soit avant la fin des oraux des concours. La PEEP LLG peut vous aider à trouver une chambre pour cette période.

REPAS

- La cantine sert le petit déjeuner de 7h à 8h, le déjeuner de 11h30 à 13h30 et le dîner de 18h30 à 19h30.
- Elle est fermée du samedi soir au dimanche soir compris.

Les internes qui restent sur place peuvent alors, soit :

- se préparer un repas dans les offices prévus à cet effet par couloir (ces offices sont équipés d'un réfrigérateur, de deux plaques chauffantes et d'un micro-ondes à l'exclusion de la vaisselle et ferment entre 22h et 7h du matin),
- tester les petits restaurants du Quartier Latin,
- se rendre dans les restaurants universitaires www.crous-paris.fr (prix du repas en 2018 = 3,25 €).

Liste de restaurants universitaires dans le périmètre du lycée :

- **Restaurant Universitaire Bullier**
39 avenue Georges-Bernanos - 75005 Paris (RER B : Port Royal)
- **Restaurant Universitaire Censier**
31, rue Geoffroy-Saint-Hilaire - 75005 Paris (Métro ligne 7 : Censier-Daubenton)
- **Restaurant Universitaire Châtelet**
10, rue Jean-Calvin - 75005 Paris (Métro ligne 7 : Censier-Daubenton)
- **Restaurant Universitaire Cuvier**
4, place Jussieu - 75005 Paris (Métro lignes 7 ou 10 : Jussieu)
- **Restaurant Universitaire Mabillon**
3, rue Mabillon - 75006 Paris (Métro ligne 10 : Mabillon)
- **Cafétéria Panthéon (Paris 1) :**
12, place du Panthéon - 75005 Paris
- **Institut Henri Poincaré :**
11, rue Pierre et Marie Curie - 75005 Paris

ORGANISATION PRATIQUE

- Les internes ont la possibilité de travailler dans de nombreuses salles du lycée (salles de classe, de khôlles) ainsi que dans la bibliothèque générale et le CDI (ouvert de 9h30 à 19h). Ils ont ainsi la possibilité de travailler en groupe s'ils le souhaitent ou à 2 dans les chambres d'internat. Le silence est de rigueur à partir de 22h. Cependant, l'isolation phonique est quasi inexistante entre les chambres. Les bouchons d'oreilles peuvent être utiles si les voisins ronflent...
- Le lycée fournit le lit et le matelas. Il faut en revanche apporter en début d'année ses draps, couette, oreiller et une alèse. Il faut également penser au linge et aux produits de toilette. Nous vous recommandons également de prévoir un peignoir de bain et des claquettes ou tongs pour traverser le couloir et rejoindre les douches.

- Quelques cintres pour le placard peuvent se révéler utiles.
- Le ménage est assuré deux fois par semaine dans les chambres (penser à tout mettre en hauteur pour faciliter le passage du balai) et tous les jours dans les sanitaires. Nous vous suggérons d'apporter un chiffon à poussière et une éponge, car l'entretien hebdomadaire pris en charge par le personnel du lycée ne concerne que le sol. Aux étudiants de nettoyer leur bureau, leurs étagères,... Le lycée assure un lavage de draps toutes les 3 semaines, et il est aussi possible de donner du linge à laver (hormis les textiles délicats).

In complément, voici les adresses de quelques laveries proches du lycée :

- **Laverie Jean de Beauvais :**
2, rue Jean de Beauvais - 75005 Paris - (ouverte jusqu'à 22h)
- **Laverie Lav'club Claude Bernard :**
84, rue Claude Bernard - 75005 Paris - Tél. : 01 79 72 60 22 - (ouverte jusqu'à 22h)
- **Laverie Libre Service :**
22, rue Monsieur le Prince - 75006 Paris - (ouverte jusqu'à 21h30)
- **Laverie Montagne Sainte-Geneviève :**
3, rue de la Montagne Sainte-Geneviève - 75005 Paris - (ouverte jusqu'à 22h)

Et pour finir, une adresse très fiable à 2 minutes du lycée pour vos photocopies, impressions, reliures, etc. :

Corep Paris Sorbonne - 11, rue Victor Cousin - 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 03 66 (sorbonne@corep.fr).
Ouverture de 9h à 19h du lundi au vendredi.

INTERNET

Si le réseau Wifi du lycée couvre théoriquement tous les bâtiments, l'accès à internet manque de rapidité et fait partie des points que la PEEP LLG souhaite faire améliorer. L'accès filaire à internet est prévu dans toutes les chambres.

A noter que le respect de la charte internet du lycée est bien évidemment obligatoire.

UNE ADRESSE UTILE

Le Relais Etudiants Lycéens, doté d'un accueil spécifique pour les élèves des classes préparatoires.
60, rue des Grands-Moulins - 75013 Paris - Tél. : 01 45 83 89 15

Il peut s'avérer très adapté pour la résolution des problèmes liés à la scolarité (stress, perte d'intérêt, remise en cause de l'orientation...). Les consultations y sont gratuites.

Ces différentes adresses ne constituent en aucun cas une liste exhaustive. Elles sont le fruit de notre exploration depuis de nombreuses années, des sites les plus pertinents et des associations les plus reconnues.

L'INTERNAT-EXTERNÉ

Tous les étudiants CPGE du lycée Louis-le-Grand peuvent bénéficier du régime "interne-externé".

De quoi s'agit-il ?



Les internes-externés ou "3/4 pensionnaires" **peuvent prendre leurs trois repas au lycée** du lundi matin au samedi midi inclus (de 7h à 8h pour le petit déjeuner, de 11h30 à 13h30 pour le déjeuner et de 18h30 à 19h30 pour le dîner) et **bénéficier des salles de classe pour travailler le soir jusqu'à 22h**, dans les mêmes conditions que les internes.

S'ils veulent revenir travailler le week-end au lycée, ils doivent au préalable avvertir l'un de leurs professeurs qui délivrera au cas par cas des autorisations.

Quand doit-on demander l'internat-externé ?

La demande se fait à la rentrée lors de l'inscription à la demi-pension et l'engagement est annuel.

Le nombre d'élèves pouvant bénéficier de l'internat-externé au lycée Louis-le-Grand n'est pas limité que ce soit en Première ou en deuxième année de classe préparatoire.

L'internat-externé n'est pas accessible aux élèves du secondaire.

Un autre regard des élèves sur leur lycée



LA VIE

au lycée Louis-le-Grand

LA RESTAURATION

La PEEP LLG porte une attention particulière à la restauration des élèves du lycée.

Les élèves qui souhaitent déjeuner au lycée ont deux possibilités : soit la cantine (située dans la cour Molière), soit la cafétéria (située dans la cour Victor Hugo).

LA CANTINE

L'élève pourra déjeuner à la cantine dès le premier jour. L'accueil se fait en libre-service de 11h30 à 13h30 pour le déjeuner.

Une grille de tarifs unique fondée sur les ressources des familles est appliquée dans tous les établissements publics de l'Île-de-France.

Cette grille de tarification commune à tous les élèves scolarisés dans les lycées publics franciliens se base sur le quotient familial et permet d'avoir un tarif progressif. Le quotient familial et le tarif sont valables pour une année scolaire.

Une information complète vous sera communiquée lors de l'inscription ou au plus tard à la rentrée.

LA CAFÉTÉRIA

Elle est ouverte en général du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi jusqu'à 14h00, et propose aux élèves paninis, sandwichs, pâtes, pizzas, salades, fruits, un grand choix de desserts, de confiseries et de boissons chaudes et froides à des prix raisonnables.

LE TEMPS LIBRE

Les sorties sont libres, les élèves étant considérés comme des personnes responsables.

Sorties hebdomadaires dans les salles de concerts, musées, théâtres, ciné-clubs et autres cinémas dont le quartier du lycée est richement doté, sans compter les fameuses "nuits de Louis-le-Grand" organisées par les prépas ECS, complètent l'ordinaire d'une vie culturelle, heureuse et bien remplie.



LA MAISON DES LYCÉENS

La Maison des Lycéens (MDL) est une association indépendante, gérée directement et entièrement par les élèves et dont l'objectif est de promouvoir la vie sociale et culturelle de l'établissement.

Les délégués du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) travaillent avec elle, pour l'aider à réaliser et à faire connaître ses projets.

Elle propose de nombreuses activités contribuant à l'épanouissement des élèves.

La musique : orchestre et chœur

Sous la direction de deux chefs professionnels, l'orchestre et le chœur du lycée préparent chaque année deux séries de concerts, se déroulant à Noël dans la salle des Fêtes de la Mairie du 5^{ème} arrondissement et en avril dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, dans une ambiance festive et chaleureuse. Le chœur accueille aussi bien les débutants que les chanteurs confirmés. Pour l'orchestre, un bon niveau est demandé.

Les musiciens disposent à Louis-le-Grand d'instruments de grande qualité : 3 pianos acoustiques, un piano électrique, une batterie, des cymbales, une contrebasse, l'orgue de la chapelle et un clavecin.

Le théâtre

Le théâtre est un élément essentiel de la vie culturelle du lycée. Chaque année, des élèves montent des pièces empruntées au répertoire théâtral français ou étranger. Tout élève peut proposer un projet s'il est bien réfléchi ; il aura alors toutes les chances de le monter et de le présenter à un public exigeant mais enthousiaste d'élèves et de parents. En 2018, l'activité théâtrale a été particulièrement à l'honneur, avec pas moins de 10 pièces mises en scène.

Les Clubs Internet, Photo, Piano, B-D, Vidéo, Jazz, Echecs et Arts plastiques.

Un billard et un baby-foot au foyer et même une salle TV réservée aux prépas.

Des expositions, des conférences, des concerts et fêtes.

Le journal des élèves du lycée : le *Capharnaüm*.

Fondé en 2014, il est entièrement géré par les élèves. Il est gratuit et permet aux élèves d'aborder tous les sujets qui leur tiennent à cœur.

Tous les élèves du lycée peuvent faire partie de cette aventure collective.

Pour toute information au sujet du *Capharnaüm*, contactez le club à son adresse mail : journal.llg@gmail.com.

LES CONCOURS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Si vos enfants sont passionnés de mathématiques, de nombreuses activités leur sont ouvertes pour découvrir cette science sous un angle complémentaire de ce qui est fait au lycée, et sont une excellente occasion de retrouver d'autres passionnés, dans une ambiance très conviviale.

Les élèves de Louis-le-Grand qui y participent sont nombreux et obtiennent régulièrement d'excellents résultats.

Voir sur notre site, l'article "Pour voir les mathématiques autrement"

<http://peep11g.fr/2016/05/pour-voir-les-mathematiques-sous-un-autre-angle/>

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE

L'Association Sportive a pour objet de favoriser la vie sportive du lycée et de le représenter dans les différentes compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Elle est encadrée par quatre professeurs d'Education Physique et Sportive et un Conseiller Principal d'Education.

Objectifs :

- Proposer aux élèves inscrits une pratique régulière et suivie dans une ou plusieurs activités.
- Participer aux compétitions inter-lycées du mercredi après-midi.
- Utiliser le sport et notamment la compétition comme moyen d'éducation, en favorisant la socialisation et le développement des responsabilités : éthique sportive, notions d'effort, d'aide, de coopération, de respect des autres et du matériel, gestion et organisation des entraînements et des rencontres...
- Développer le plaisir de la pratique sportive et de la vie en équipe.



Inscriptions :

L'adhésion se fait sur la base du volontariat. Un certificat médical, deux photos et une fiche d'inscription dûment remplie sont nécessaires pour l'adhésion. Le prix de l'adhésion est d'environ 35 € (des suppléments peuvent être demandés pour certaines activités).

Entraînements :

Les entraînements ont lieu dans les deux gymnases et dans les cours Victor Hugo et Molière du lycée.

Information des élèves :

Les informations sur les inscriptions, les lieux et les horaires des activités proposées, le déroulement des compétitions, les résultats et les sorties sont rassemblées sur un panneau situé dans le hall d'entrée du lycée et sur les deux panneaux réservés à l'association sportive et situés cour Victor Hugo à côté de l'escalier H et à l'entrée du gymnase côté cour d'honneur.

LES ENGAGEMENTS DANS LA VIE COLLECTIVE

Les élèves peuvent s'engager dans la vie du lycée à plusieurs niveaux.

Délégués élèves

Au début du 1^{er} trimestre, 2 élèves sont élus dans chaque classe par leurs camarades qu'ils représenteront pendant l'année scolaire. Tout élève le souhaitant peut se porter candidat. Les élections sont organisées par le professeur principal pendant une heure de cours.

Courant octobre, le Proviseur réunit tous les élèves délégués afin de les informer sur leur rôle et d'élire leurs représentants au Conseil d'Administration. Les élèves délégués participent au conseil de classe où ils sont les intermédiaires entre leurs camarades et leurs professeurs.

Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)

Ce conseil se réunit sous la présidence du chef d'établissement et compte 10 représentants des lycéens. Y assistent à titre consultatif des représentants des personnels et des parents d'élèves.

LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES À PROXIMITÉ DU LYCÉE

Où nager ?

- **Piscine Suzanne-Berlioux** : 50 m (au sein du Forum des Halles)
10, place de la Rotonde - 75001 Paris - Métro : Châtelet (lignes 1, 4, 7 et 11)
Tél. : 01 42 36 98 44 - Ouverte en moyenne de 11 heures 30 à 22 heures.
- **Piscine Jean Taris** :
16, rue Thouin - 75005 Paris - Métro : Cardinal Lemoine (ligne 10)
Tél. : 01 55 42 81 90
- **Le Quartier Sport (anciennement Piscine Pontoise)** :
bassin de 33 m, espace forme, espace bien-être, espace squash, sauna
19, rue de Pontoise - 75005 Paris - Métro : Maubert-Mutualité (ligne 10)
Tél. : 01 55 42 77 88

Où jouer au tennis ?

- **Tennis Soufflot** :
179, rue Saint-Jacques - 75005 Paris - RER : Luxembourg (RER B)
Tél. : 01 43 29 51 41
- **Tennis Club du 5^{ème}** :
12, rue Censier - 75005 Paris - Métro : Censier-Daubenton (ligne 7)
Tél. : 01 43 36 85 43

Où danser ?

- **Centre de Danse du Marais** :
41, rue du Temple - 75004 Paris - Métro : Hôtel de Ville (lignes 1 et 11)
Tél. : 01 42 77 58 19
- **Espace Sport & Danse** :
40, rue de Quincampoix - 75004 Paris - Métro : Hôtel de Ville (lignes 1 et 11)
Tél. : 06 69 30 18 54

Les autres adresses utiles :

Pour faire du sport dans le 5^{ème} : www.mairie5.paris.fr
D'autres façons de pratiquer un sport : www.etudiantdeparis.fr

Centre Sportif Universitaire Jean Sarrailh : 31, avenue Georges Bernanos
75005 Paris - RER : Port-Royal (RER B) - Tél. : 01 40 51 37 26

COMMENT SE RENDRE au lycée Louis-le-Grand ?

MÉTRO

- Cluny- La Sorbonne (ligne 10)
- Odéon (lignes 4 et 10)
- Saint-Michel (ligne 4)

RER

- Saint-Michel (RER C)
- Saint-Michel - Notre-Dame (RER B)
- Luxembourg (RER B)

BUS

- Lignes 21, 27, 38, 85 - Arrêts Les Écoles ou Luxembourg
- Ligne 82 - Arrêt Luxembourg
- Ligne 84 - Arrêt Panthéon
- Lignes 63, 86 ou 87 - Arrêts Dante ou Cluny
- Ligne 96 - Arrêts Saint-Michel ou Odéon

COMMENT VOUS REPÉRER dans le lycée ?

Les salles de classe se trouvent soit autour de la cour Victor Hugo, soit autour de la cour Molière.

Exemples de dénomination de salles :

M172 ou M210 = M (cour Molière) 1^{er} étage (172), 2^{ème} étage (210)

VH142 ou VH234 = VH (cour Victor Hugo) 1^{er} étage (142), 2^{ème} étage (234)

Depuis le hall, l'accès à la cour Molière se fait directement au 1^{er} étage.

Cour Victor Hugo, vous accédez au rez-de-chaussée.

Les réunions d'information se tiennent généralement dans l'amphithéâtre Patrice Chéreau, au petit et au grand parloir ou dans une salle de classe (réunion parents professeurs de début d'année pour les classes du secondaire).



L'ORGANISATION

administrative du lycée

LE PROVISEUR

Monsieur BASTIANELLI a rejoint le lycée Louis-le-Grand en 2015. Il dirige et coordonne toutes les équipes administratives et pédagogiques. Il préside le Conseil d'Administration et la Commission permanente, veille au respect de la réglementation, assure les relations avec les autorités académiques régionales et ministérielles. Il représente également le lycée sur la scène internationale.

LES PROVISEURES-ADJOINTES

Madame Stéphanie VINEL, Provisoire-Adjointe pour le second cycle
Madame Véléna BRUTUS, nouvelle Provisoire-Adjointe des CPGE

LE SECRÉTARIAT DU PROVISEUR ET DES PROVISEURES-ADJOINTES

Il a en charge toutes les tâches administratives, depuis la gestion du courrier jusqu'aux inscriptions des élèves au lycée et aux concours. Si vous avez des questions à poser, il saura vous aiguiller sur le bon interlocuteur. Pendant l'année scolaire, le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h, puis de 14h à 17h30 et le mercredi de 9h à 13h.

LES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION (CPE)

- **Monsieur Boris BOULBEN** : 2^{ndes}, MPSI, MP, MP*
- **Monsieur Gérard COUILLEROT** : 1^{ères}, PCSI, PC*, PSI*
- **Monsieur Alain BERLAND** : Terminales, ECS, HK, KH

Ils sont la première interface entre les professeurs, les élèves et leurs parents. Responsables de la discipline, du contrôle des absences et des retards des élèves, ils les conseillent aussi sur leur scolarité. Ils prennent contact avec les parents si besoin et participent avec les professeurs au suivi des classes.

EN CAS D'ABSENCE D'UN ÉLÈVE, IL FAUT CONTACTER LE CPE

Si l'absence d'un élève dure une journée, il convient de prévenir le CPE de niveau par téléphone, puis de confirmer par un courrier que l'élève remettra dès son retour au lycée. Si l'absence dure plusieurs jours, un certificat médical est nécessaire. En cas de retard, il convient de demander un billet de retard au bureau du CPE avant d'entrer en classe. Retards et absences non justifiés sont consignés sur le bulletin trimestriel.

L'INTENDANT

Il a la charge de toute la gestion matérielle et comptable du lycée Louis-le-Grand. Il traite les demandes d'aide pour les voyages scolaires, la restauration, les bourses,...

LES INFIRMIERS

Madame Martine LEGRAND et **Monsieur Gilles Cisse** sont joignables au 01 44 32 82 23. Les infirmiers peuvent être consultés pour tout incident de santé aux heures d'ouverture de l'infirmierie. En cas d'absence, un protocole d'urgence est établi et affiché à la loge. Un élève se rendant à l'infirmierie pendant une heure de cours doit toujours être accompagné. Pour l'internat, une permanence est assurée jour et nuit. Pour connaître les heures de permanence du médecin de l'internat, il faut contacter l'infirmierie au 01 44 32 82 23.

L'ANNUAIRE

du lycée

Adresse postale :

123, rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Standard : Tél. : 01 44 32 82 00 - Fax : 01 44 32 82 33

Courriel : ce.0750655e@ac-paris.fr - Site : www.louislegrand.org

Proviseur : M. Jean BASTIANELLI

Secrétariat du Proviseur : Mme Marie-Flore MARTIN - Tél. : 01 44 32 82 05

Provisseur-Adjointe/ Second cycle : Mme Stéphanie VINEL

Secrétariat, gestion des salles : Mme Cécile GUIAVARCH - Tél. : 01 44 32 82 08

Secrétariat, bourses lycéens, enseignements inter-établissements :

M. Michel BACALU - Tél. : 01 44 32 82 06

Provisseur-Adjointe des CPGE : Mme Véléna BRUTUS

Secrétariat : Mme Éliane FAURE - Tél. : 01 44 32 82 07

Secrétariat, bourses étudiants, sécurité sociale : Mme Barbara BABA - Tél. : 01 44 32 82 09

Secrétariat, gestion des salles : Mme Cécile GUIAVARCH - Tél. : 01 44 32 82 08

Secrétariat, interrogations orales, enseignements inter-établissements :

M. Michel BACALU - Tél. : 01 44 32 82 06

Mail : secretariat@louislegrand.eu

Conseillers Principaux d'Éducation

Vie Scolaire : Tél. : 01 44 32 82 45

• M. Boris BOULBEN : 2^{ndes}, MPSI, MP, MP* - Tél. : 01 44 32 82 18 - boris.boulben@ac-paris.fr

• M. Gérard COUILLEROT : 1^{ères}, PCSI, PC*, PSI* - Tél. : 01 44 32 82 19 - gerard.couillerot@ac-paris.fr

• M. Alain BERLAND : Terminales, ECS, HK, KH - Tél. : 01 44 32 82 21 - alain.berland@ac-paris.fr

Agent comptable - Directeur administratif et financier : M. Sébastien PELLETANT

Adjointe du DAF : Mme Lénaïg RENAUD - Tél. : 01 44 32 82 15

Frais scolaires (internat, self, bourses) : Mme Sophie POURCHERON - Tél. : 01 44 32 82 14

Achats et gestion des fournisseurs : Mme Catherine MONTAUT - Tél. : 01 44 32 82 13

Chargée de mission Communication et relations internationales : Mme Jeanne WEEBER

Documentation

Bibliothèque générale : Mme Jeanne WEEBER

Bibliothèque 2nd Cycle : M. Thierry SICARD

Bibliothèque CPGE : Mme Isabelle COULANGEON-DUBOIS

Conseillers d'Orientation Psychologues EN : Mme Coralie CARZOU et Mme ABDELKADER

Permanence : mercredi et vendredi matins

Tél. : 01 44 32 82 22 / CIO Paris Sud : Tél. : 01 45 80 32 52 - ce.cio13@ac-paris.fr

Service médical / infirmerie : Tél. : 01 44 32 82 23

Secrétaire médicale : Mme Akima BENHALLA

Médecin scolaire : Docteur Christian MÉSENGE

Infirmiers : Mme Martine LEGRAND et M. Gilles CISSE

LA FONDATION

du lycée Louis-le-Grand

En accord avec le projet d'établissement qui veut que le lycée soit un lieu d'ouverture, d'échanges et d'accueil d'élèves d'origines sociales et culturelles variées, le lycée Louis-le-Grand a créé en 2012 sa **Fondation**, sous l'égide de la Fondation de France. Elle a pour objectif de promouvoir l'ouverture sociale, l'ouverture internationale et l'excellence.

C'est grâce à un financement de 250 000 € sur cinq ans par LVMH, L'Oréal, Canal+ et EADS, que cette initiative, unique pour un lycée public, a pu être réalisée. Elle reste bien sûr ouverte à d'autres donateurs, entreprises et personnes privées.

La Fondation a par ailleurs construit au fil du temps des partenariats avec des institutions académiques de premier plan comme l'Ecole Polytechnique, l'ENSTA ParisTech et l'Ecole des Mines ParisTech. Ces écoles accueillent les élèves qui le souhaitent lors des vacances scolaires et soutiennent le lycée sur le plan pédagogique.

Elle agit selon 3 axes :

Ouverture Sociale

Permettre aux jeunes issus de milieux modestes d'accéder à l'excellence académique. Les concours d'entrée en école d'ingénieurs ou en écoles de commerce représentent des frais importants pour les élèves.

300 bourses "concours" ont été attribuées à ce titre.

Ouverture internationale

Faire rayonner le lycée au-delà des frontières, en favorisant l'intégration des élèves étrangers et en ouvrant les étudiants sur l'international.

Attribution de bourses de stages linguistiques, de subventions de voyages scolaires.

Excellence

Investir dans des projets qui affirment l'excellence académique du lycée.

Soutien à l'excellence des supports pédagogiques (et achat d'ouvrages clé en nombre).

Grâce à cette Fondation, le lycée Louis-le-Grand aspire à devenir encore davantage un tremplin pour des étudiants méritants et ambitieux.

Cette Fondation est pilotée par un Comité exécutif qui regroupe les représentants des membres Fondateurs, le Proviseur du lycée Louis-le-Grand et deux personnalités qualifiées.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Madame Anne MOCKLY, Déléguée Générale de la Fondation : anne.mockly@fondationlouislegrand.fr ou 06 14 10 29 14
Lycée Louis-le-Grand - 123 rue St Jacques - 75005 Paris

La Fondation de France a ouvert un espace à la Fondation Louis-le-Grand pour tout donateur.



Nous vous souhaitons une excellente année scolaire !

Un peu d'histoire...



Le 1^{er} octobre 1563, les Jésuites ouvrent un collège rue Saint-Jacques, le Collegium Societatis Jesu ("Collège de la Société de Jésus"), que les élèves désignent alors sous le nom de Collège de Clermont. Il est toléré par l'Université, mais n'a reçu aucune autorisation officielle.

Un siècle plus tard, le collège parvient à la consécration en 1682 : le Roi-Soleil lui accorde son patronage officiel. Il reçoit alors le nom de Collegium Ludovici Magni, "Collège de Louis-le-Grand". Il dispense désormais un enseignement prestigieux et réputé à plus de trois mille élèves, dont cinq cents pensionnaires.



Uniforme des collégiens de 1806 à 1906

Puis les appellations vont se modifier selon les périodes de l'histoire. A partir de 1800, on l'appelle "Collège de Paris", puis "Lycée de Paris", ou encore "Lycée impérial" et aussi "collège royal de Louis-le-Grand". Il devient définitivement le lycée "Louis-le-Grand" en mars 1873. Il fut le premier établissement en France à recevoir le titre de lycée en 1802.

La sonnerie qui retentit chaque heure est un élément incontournable de la vie au lycée Louis-le-Grand. Mais quelle est son origine ? Le thème se cache dans l'Opéra baroque David et Jonathas de Marc-Antoine Charpentier, maître de musique au "Collège Louis-le-Grand" qui y donna la Première représentation le 28 février 1688.

...et d'actualité

Environ 910 étudiants en classes préparatoires.

Environ 900 élèves de la Seconde à la Terminale.

55 nationalités différentes.

100 % de réussite au baccalauréat (taux record de mention "très bien")

Une pépinière de grands hommes et de grandes femmes : les anciens élèves devenus hommes d'Etats, diplomates, académiciens, hommes de lettres, scientifiques ou artistes ne se comptent pas.

Parmi les anciens élèves, citons notamment plusieurs prix Nobel (Maurice Allais, Henri Becquerel, Jean-Paul Sartre), des scientifiques (Évariste Gallois, Paul Painlevé), des médailles Fields (Pierre-Louis Lions, Laurent Lafforgue, Jean-Christophe Yoccoz, Cédric Villani), des femmes et des hommes de lettres (Jacqueline de Romilly, Molière, Voltaire, Denis Diderot, Victor Hugo, Charles Baudelaire, Michel Butor, Joseph Kessel, Aimé Césaire), des artistes (Edgar Degas, Eugène Delacroix, Georges Méliès, Patrice Chéreau), des chefs d'Etats africains (Léopold Sédar Senghor, Paul Biya), et trois anciens Présidents de la 5^{ème} République française.